

Propos liminaire du budget primitif 2022

Personne n'aurait imaginé que les échanges autour du financement de nos politiques publiques locales pour l'année 2022 se dérouleraient avec la même trame de fond internationale ou nationale qu'en 2021, voire 2020 pour les collectivités qui adoptent leur budget en mars...

L'épidémie n'est hélas toujours pas jugulée ;

Les tensions sociales refont surface de façon récurrente sur tous les territoires. Elles questionnent, sans trouver de réponse, notre modèle d'organisation collective allant -parfois- jusqu'à remettre en cause notre pacte républicain ;

Les grandes réformes, notamment en matière de santé publique ou de retraite, par exemple, peinent à se mettre en œuvre et la période pré-électorale allongera -sans doute- des calendriers déjà interminables ;

Les difficultés en matière économique sont toujours là, mais avec de nouveaux symptômes : crise des approvisionnements, intense fragilité de la trésorerie des entreprises les plus exposées à la pandémie sans oublier la nécessité de rembourser les Prêts Garantis par l'État, tension sur le recrutement, évolution rapide et non anticipée de la relation des salariés au travail, transition énergétique lourde à digérer pour des États dont la dette est désormais abyssale, dérèglement des anciennes alliances commerciales internationales...

S'ajoute à ces contraintes la navigation souvent « à vue » à l'échelon national et international.

Alors les collectivités ont dû faire face et tracer leur propre sillage pour ne laisser personne à quai. Comme le disait l'ancien président de l'Association des Maires de France (AMF), François Barouin, « *l'État a fait ce qu'il a pu, les maires ont fait le reste* ». Et je profite de cette tribune pour saluer l'engagement des élus locaux et aussi celui des agents des collectivités. Pendant cette période troublée, ils étaient sur le pont. Ils ont composé avec des injonctions souvent contradictoires de la part des autorités de tutelle au cap instable... Ils ont, malgré tout, tenu la République « à flot ». Bravo !

Pour autant l'exercice est périlleux, notamment en matière financière, et l'un des débats les plus fréquentés du dernier congrès des maires de France portait bien son titre : « Finances locales : le double défi de l'investissement et des services à la population ».

Les crises laissent en effet des caisses nationales vides, des dettes non chiffrables et qu'il est tentant (et habituel) de rembourser avec l'aide des collectivités, tout en leur demandant de porter plus de compétences et toujours plus de services en oubliant les compensations financières.

Chacun se souvient aussi que l'État supprime progressivement la taxe d'habitation et propose des méthodes de compensation pour le moins complexes et incertaines, que les dotations -pour les communes qui en reçoivent, et ce n'est pas notre cas- stagnent depuis 5 ans après des baisses entre 2014 et 2017, que l'inflation n'est pas prise en compte, que les multiples dépenses engagées pour faire face à la Covid-19 sont mal -voire pas- compensées par l'État, pas plus que

les pertes de recettes des services fermés pendant la pandémie alors que le personnel était naturellement rémunéré...

Genas a gardé toute sa rigueur financière pendant cette période délicate en veillant à contraindre les dépenses de fonctionnement tout en maintenant un service public de qualité, en optimisant ses recherches de financements extérieurs (dont les subventions) et certaines recettes telle l'Attribution de Compensation (AC), qui a augmenté à point nommé.

Ceci nous permet d'envisager ce budget primitif et la suite de notre plan de mandat, pour l'instant, avec une certaine sérénité, même si les dépenses d'investissement restent prudentes. Au palmarès des chantiers marquants pour l'année 2022 :

- La rénovation thermique de l'hôtel de ville pour juguler le vieillissement de notre bâtiment, apporter du confort, répondre à nos exigences en matière de développement durable et finaliser la réhabilitation complète de ce bâtiment construit en 1993,
- La rénovation des réseaux de la rue J. Jaurès conduits avec un co-financement que j'ai négocié avec la Métropole,
- Le début de la réhabilitation/regroupement des écoles Joanny Collomb et la démolition de la pharmacie Florès,
- La tranche C de la rue de la République, c'est-à-dire le trottoir nord en face de l'école élémentaire Joanny Collomb,
- L'acquisition d'un futur local pour la Police municipale en plein cœur de ville,
- La réhabilitation de la partie non utilisée de la crèche les P'tites Quenottes pour y accueillir celle des Bout'choux,
- La réhabilitation de la salle M. Berliet, sise à Ratabizet, et celle du parc Réaux,
- La poursuite du programme de déploiement de la vidéo-protection afin de sécuriser nos habitants et d'appuyer le travail des forces de l'ordre, notamment en cas d'enquête...

Je m'attarde également sur des actions plus modestes, financièrement, mais qui incarnent notre démarche en matière d'écologie urbaine ou de solidarités intergénérationnelle avec :

- La poursuite des actions de lutte contre le moustique tigre et de nouvelles installations de nichoirs à oiseaux ainsi qu'un programme pédagogique avec les enfants du périscolaire, le financement de pièges à moustiques pour protéger nos structures collectives, des aides à l'achat de pièges pour les Genassiens ;
- Des ruses pour insérer des jardins de poche, chaque fois que cela est possible, sur les espaces publics, notre premier test de « verdissement » d'une cour d'école ;
- Un fort investissement en matière sociale et éducative avec le PSET (Projet Social et Éducatif de Territoire), le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)... et un programme non pas de lutte contre l'échec scolaire, mais de *réussite pour tous les enfants* ;
- Une gratification, en cours de définition, pour nos futurs bacheliers et aussi les lauréats d'un CAP, d'un BEP afin de valoriser des filières trop longtemps dépréciées.

Vous le voyez, bien que prudents, nous apporterons notre contribution à la relance du pays et de l'économie locale

Néanmoins, à quatre mois de l'élection présidentielle, je pense utile de rappeler à l'État la vulnérabilité des finances publiques locales et nos attentes pressantes en matière de décentralisation

Ainsi, la rupture du lien contributif entre celui qui organise les services publics et celui qui s'en sert, marque une réelle dévitalisation financière des communes. On a nationalisé l'impôt, amputé la fiscalité locale, mais que gagne le contribuable ? Quelle est la logique d'une réforme qui fait peser toutes les contributions sur une seule catégorie de contribuables alors que nous sommes tenus de garantir l'accès *de tous* aux services publics ?

Aujourd'hui, 33 % des recettes de fonctionnement sont pilotées par l'État, suite à la suppression de la taxe d'habitation et de 3,4 milliards d'impôts économiques locaux, sans parler des fameux contrats de Cahors qui sont une claire ingérence et un retour de la tutelle dans les finances des collectivités les plus importantes. Les communes deviennent peu à peu des « budgets annexes de l'État », de quasi sous-traitants de l'État et de l'administration centrale, tant il est vrai que celui qui lève l'impôt est celui qui gouverne !

On voudrait gommer progressivement les communes de l'échiquier national qu'il n'y aurait pas de technique plus efficace car la suppression des ressources et de l'autonomie financière sonnera le glas des communes

Aussi, avec nombre d'élus locaux et l'AMF, j'enjoins l'État d'engager une nouvelle décentralisation en faveur des collectivités. Il faut que les collectivités, et notamment les communes, prennent en charge la gestion des principales politiques de proximité et qu'elles appliquent les principes de subsidiarité et de libertés locales : liberté de s'organiser, liberté de construire localement des réponses adaptées, liberté d'innover.

Avec ces élus locaux, je milite -et militerai- pour que l'État ne nous place pas *en face* de lui, mais *à ses côtés* !

Daniel Valéro, Maire.

Décembre 2022